

Le Seigneur haut Justicier, qui a censive, peut avoir coulombier à pied, ayant boullins jusques au rez de chauffée. Et le Seigneur non haut-Justicier ayant fief, censive, & terres labourables (1) en domaine jusques à cent arpens de terres labourables, peut avoir coulombier à pied; & celui qui a cent arpens de terres labourables, peut faire faire en ses héritages aux champs une voliere à pigeons, jusques à deux cens boullins (2), & sans trappe.

(1) Ces trois choses sont nécessaires pour avoir droit de coulombier à pied, lorsqu'on n'a point de Justice.

(2) Celui qui a plus de cent arpens de terre labourable, peut avoir plus de boullins à proportion; c'est-à-dire, deux fois autant de boullins que d'arpens.

On voit que de riches propriétaires, non nobles, peuvent aussi avoir des pigeons, mais dans une volière, pas dans un coulombier à pied.

Les conditions pour avoir un coulombier

selon la Coutume d'Orléans (établie par Pothier, éd.1780).

Les seigneurs de Latingy n'étant pas "haut Justicier" mais ayant "fief, censive" et un domaine assez vaste (peut-être 450 arpens vers 1516 ?), c'est la seconde condition qui applique.

LE PIGEONNIER DE LATINGY (XVI^e s.)

(Mardié, Loiret)

Posséder un pigeonnier (on disait plutôt **colombier** en Orléanais) était, avant 1789, un privilège de la noblesse (même si ce n'est pas si simple, voir 4^e page). Latingy était en effet une seigneurie, mais très modeste, vassale de celle de La Roncière à Loury. Son origine est assez obscure : on sait seulement, par un acte notarié de 1328, qu'un certain Thomas Sousville porte le titre de *Seigneur de Latingy*, mais qu'il n'est qu'*écuyer*, autrement dit le plus petit "grade" de la noblesse, à la limite de la roture. Un acte de 1417 précise qu'il y avait alors un coulombier (probablement pas l'actuel), autre preuve du caractère noble de la terre de Latingy.

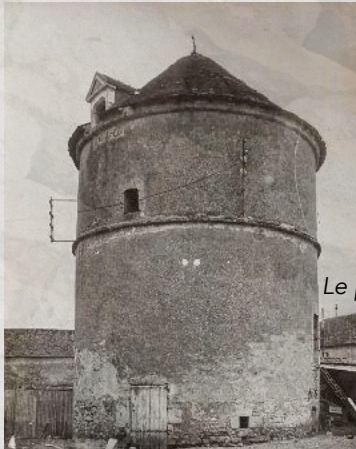
En ces temps très difficiles entre le XIV^e et la première moitié du XV^e (Grande peste, guerre "de Cent Ans"...), Latingy semble changer plusieurs fois de mains pour aboutir finalement, en **1454**, dans celles de **Maître Simon Anjorant Bourre**, bailli de Beaugency. Il est le fondateur d'une véritable dynastie de seigneurs de Latingy, presque tous officiers de justice de haut niveau au service de la monarchie, et ce jusqu'à la Révolution. À la 7^e génération, en 1615, Geneviève Anjorant, Dame de Latingy, épouse Adrien Dudrac, qui devient donc Seigneur de Latingy. Leur fille, Françoise, se marie avec Nicolas Courtin de Rozay (c'est lui qui fait établir un plan des terres en 1643) dont la fille Jeanne épouse, en **1667**, **Thomas Hue**, futur **marquis de Miromesnil**. Trois générations de Miromesnil se succèdent à Latingy. Le plus célèbre, qui y est né en 1723, étant Armand Thomas Hue de Miromesnil, garde des sceaux de Louis XVI de 1774 à 1787.

En **1790**, Latingy est vendu à **Nicolas Lasneau**, riche bourgeois d'Orléans. Ses héritiers feront prospérer le domaine qui atteindra jusqu'à 750 ha avec plusieurs métairies et grosses fermes avant de décliner après la Première Guerre mondiale : fermes et terres sont progressivement rachetées par des cultivateurs de Mardié.

La restauration du pigeonnier

M. et Mme GILLES-AUGIS ont acquis la Basse Cour et le pigeonnier en 1998. Les travaux de restauration de l'ensemble des bâtiments ont été réalisés en 2006.

La rénovation du pigeonnier a été menée en respectant au mieux les caractéristiques de l'édifice et les techniques de construction traditionnelles.



Le pigeonnier vers 1970.

Pose de la charpente, assemblée au pied du bâtiment (2006).



Détail de la charpente.



Latingy sur le plan dressé par l'arpenteur Fleury en 1643. Le pigeonnier est représenté à l'angle de la "Basse Cour" et de ses bâtiments agricoles (aux toits de tuiles rouges). Le château lui-même est en forme de T et recouvert d'ardoises noires.

À cette date, l'ensemble du domaine comprend 1046,5 arpens de terres (environ 440 ha) et à peu près autant au moment de la vente en 1790.

Archives départementales du Loiret
422 J 105bis



Plaquette éditée par l'association De Mardiacus à Mardié

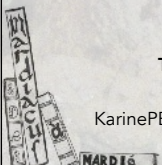
(105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIÉ) demardiacusamardie@gmail.com

Textes : Jacques THOMAS ; photos : Jacques THOMAS et collections particulières

Sources : Charles de BEAUCORPS Histoire de Latingy (manuscrit M 2037 aux AD45) ;

Karine PELLÉ - Un domaine du Val de Loire orléanais de 1667 à 1790 : Latingy (Univ. d'Orléans, 1997) ;

Gérard SAUGER : Pigeonniers du Loiret (ASPHBB, 2009).



Une architecture avant tout fonctionnelle, mais aussi de prestige

Le pigeonier est situé dans la "Basse Cour", la métairie directement attenante au château. Il aurait été reconstruit pour remplacer un colombier plus ancien, **autour de 1516** - Louis Anjorant, président des Requêtes du palais et conseiller au Parlement de Paris, était alors seigneur de Latingy. Il s'agit d'un **colombier "à pied"**, c'est-à-dire indépendant des autres bâtiments agricoles et ayant des rangées de boulin dès le rez-de-chaussée - un privilège nobiliaire.

Le diamètre extérieur est de 8,8 m (7m à l'intérieur), la hauteur des murs de 10 m et le pigeon de l'épi de toit se trouve à presque 15 m du sol.

Belle lucarne sculptée, pour l'aération, orientée à l'est - il y en a une autre vers le sud, à l'opposé des vents dominants d'ouest et du nord. Elles devaient être grillagées et fermées la nuit pour éviter les prédateurs ailés (rapaces, corneilles...)

Épi de toit avec un pigeon en plomb. Sert à signaler au loin le colombier, fierté du seigneur. Il aurait aussi un rôle d'appelant.



Volet d'entrée pour les pigeons. En bois, il est muni d'une grille ou de trous de 10 cm pour empêcher les oiseaux plus gros de rentrer. On le fermait la nuit à l'aide de cordes et de poulies.

Corniche en pierre ; elle a une triple fonction :

- Larmier pour empêcher les eaux de pluie de ruisseler sur le mur.
- Barrage contre les prédateurs à pattes (rongeurs, petits carnivores...).
- Perchoir pour les pigeons.

Enduit lisse, anti grimpeurs.

Porte du colombier, solide et hermétique - autrefois desservie par une simple échelle. Située en hauteur, on pouvait placer en-dessous un tombereau pour récupérer la colombine.

Porte de la cave voutée semi enterrée. Pendant la Révolution, le gendre du propriétaire s'y serait caché pour échapper aux sans-culottes.



Un colombier a deux fonctions principales :

- Fournir de la viande : la chair des pigeonneaux était un mets très apprécié.
- Produire un engrais d'excellente qualité, la colombine, réservé au jardin ou aux cultures les plus exigeantes.

Mais, en forme de tour et construit à proximité immédiate de la maison du seigneur, il a aussi pour rôle de signaler aux yeux de tous la noblesse du maître des lieux.

Par contre les pigeons se nourrissent essentiellement dans les champs, au détriment des cultivateurs qui n'ont aucun droit de chasse sur ces oiseaux. En principe, le pigeonier devait être fermé à certaines périodes de l'année (au moment des semailles notamment). Un couple de pigeon ingurgite environ 35 kg de graines par an. Il n'est pas étonnant que le privilège de colombage ait été un des tout premiers à être aboli lors de la Nuit du 4-août 1789.

La charpente, magnifique, a été entièrement refaite, selon les techniques traditionnelles.

À noter la ceinture d'ardoises sur la poutre sablière, autre obstacle anti prédateurs.

Sur le mur intérieur, blanchi à la chaux pour plus de luminosité, des cavités sont aménagées pour accueillir, chacune, un couple de pigeons : les **boulines**.

Ils sont disposés en quinconce, avec une niche en retour sur le côté. Le colombier de Latingy comprend **14 rangées de 66 boulines**, soit plus de 900 (et le double d'oiseaux) !

Échelle tournante pour la visite (en principe quotidienne) des boulines : nettoyage, récolte des œufs, capture des pigeonneaux...

Les couples sont stables et il y a de 2 à 4 pontes de 2 œufs par an. Les pigeonneaux sont prélevés à 3 ou 4 semaines ; les œufs peuvent également être consommés.

Un pigeon produit environ 15 à 20 g de fiente par jour. Avec 900 boulines, la production annuelle pouvait dépasser les 10 tonnes de colombine ! Le sol était recouvert de paille pour en faciliter la collecte.

